

Une maison pour l'aide à domicile en milieu rural

L'aide à domicile en milieu rural a, désormais, « sa » maison toute neuve et faite sur mesure au Valdahon, au coeur de cette zone rurale allant de Mouthé à Rougemont et de Quingey à Dampierre où les vingt-neuf associations locales d'aide à domicile « dépannent » 1.800 familles ou personnes âgées par an. La Fédération départementale des associations d'aide à domicile en milieu rural avait invité, samedi après-midi, personnalités et élus locaux, représentants des caisses de retraite et d'Allocations familiales, militants ruraux et responsables d'associations locales à venir faire le tour du propriétaire en guise d'inauguration...

Une grande maison claire sur deux niveaux, à l'angle de la rue du Foyer et de la rue Louis-

Pergaud au Valdahon, c'est là que, depuis le début de l'année, s'est établi le quartier général

de la mission d'aide à domicile en milieu rural : un directeur, deux permanents et sept secré-

taires. C'est tout l'aide à domicile allait expliquer Mme Chanier, représentante de Bourgogne-Franche-Comté au conseil d'administration de l'Union nationale, est une oeuvre de militantisme et de bénévolat, au service de la solidarité rurale, confortant l'équilibre de la famille, « lieu de prédilection à l'épanouissement humain » et permettant aux personnes âgées de demeurer chez elles.

Quatre cents militants bénévoles (au moins un par localité) forment la base du mouvement. Ce sont eux qui, sur place, font la liaison entre les besoins, leur association et la Fédération qui gère les moyens : cinquante-deux travailleuses familiales qui assurent « le remplacement de la mère de famille et apportent l'aide matérielle, morale et éducative », à la cellule familia-

le, lorsque la mère est malade ou momentanément « défaillante » pour cause de maternité par exemple. Trois cent vingt aides ménagères, à temps partiel pour la plupart, apportent « cette vie simple dont toutes les personnes âgées ont besoin », ainsi que l'expliquera le président Cachot : quelques courses, un peu de ménage et beaucoup d'écoute.

A ces deux principales vocations de l'association s'en ajoute une troisième depuis le début de l'année : l'animation de centres de soins avec service de soin à domicile par personnes âgées. Deux associations locales ont, en effet, repris les centres de soins infirmiers jusque là assurés par des religieuses, centres qui auraient peut-être été fermés sans cette formule de remplacement.

Solidarité rurale

Les congrégations religieuses ressentant les effets de « la crise des vocations » ne

parviennent plus à réunir le même nombre de soeurs infirmières et cherchent des structures ayant des buts et des philosophies proches des leurs, pour assurer la continuité de ce qu'elles ont accompli. Le mouvement d'aide à domicile en milieu rural, en « militant du maintien à domicile » a donc choisi cette troisième voie en complément de sa mission, estimant que les soins à domicile, faisaient partie intégrante de sa « politique gérontologique » visant à garder le plus longtemps possible « les anciens dans nos campagnes » pour y promouvoir la richesse humaine et faire réaliser une économie substantielle à la collectivité.

Il fallait donc un toit définitif et adapté pour abriter les permanents de ce grand mouvement rural, mais aussi un point central de réunion pour accueillir les représentants de chaque association où ils échangent leurs points de vues et décident des réalisations pour maintenir et développer concrètement la solidarité rurale.



A gauche : M. CACHOT, le président de la Fédération départementale a fait les honneurs de la propriété.

Ci-dessous : à l'heure des discours : une maison au service de la solidarité rurale.

